

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 373

Artikel: Autour de la Conférence du désarmement

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

été épargnée pour faire de la signature de ces pétitions un acte d'une signification et d'une sincérité profondes. Derrière chacun de ces noms, il y a une personnalité vivante, un être humain qu'une grande crainte étreint, la crainte de la destruction de notre civilisation, mais qui également est animé d'une forte volonté de paix qui ne peut être ignorée et à laquelle satisfaction ne peut être refusée.

Il a parfois été souligné par des hommes politiques que le monde n'est pas prêt pour le désarmement. Voici tout au moins la réponse d'une multitude d'hommes et de femmes de toutes les parties du monde qui sont décidés à ce que rien ne vienne retarder davantage l'exécution des engagements pris par les Gouvernements à maintes reprises, de réaliser une réduction et une limitation véritable, générale et importante des armements.

Mais cet engagement de désarmer n'est pas le seul qui ait été pris. On ne peut répéter trop souvent que nous avons donné notre parole de « renoncer à la guerre en tant qu'instrument de politique nationale ». Si cette promesse solennelle faite par nos gouvernements ne doit pas rester lettre morte, si nous voulons être fidèles au meilleur de nous-mêmes et aux engagements pris les uns envers les autres, nous sommes tenus, sur l'honneur, de rechercher immédiatement une méthode différente et meilleure de régler nos différends. Cela semblerait presque une insulte de mettre en doute la sincérité de ces engagements si nous n'avions eu, au cours de ces derniers jours, la preuve tragique de la distance qui reste encore à parcourir avant que nous puissions croire en toute confiance que ces engagements soient tenus.

Nous vivons tous sous la menace d'un lourd nuage de dépression et d'anxiété. C'est plus haut que se trouve la seule issue. Nous adjoignons ceux qui nous conduisent de s'élever au-dessus des brouillards de la méfiance et de la crainte, pour faire l'expérience audacieuse d'une réduction des moyens et du matériel de guerre comme étape essentielle vers la suppression de la guerre elle-même. En qualité de messagères d'une multitude d'êtres qui auraient voulu se trouver ici pour parler eux-mêmes, nous déclarons que les peuples veulent la paix; nous vous donnons l'assurance que nous appuierons les efforts que vous ferez pour assurer le succès de cette Conférence si importante, et que nous sommes prêtes à prendre notre part des sacrifices et des risques qui pourront être nécessaires.

En dépit de tout cela, il est indéniable que de sinistres influences travaillent contre nous. Si l'une des deux grandes causes de guerre est la peur, l'autre est la cupidité; et, si la peur peut faire beaucoup pour paralyser les efforts des amis de la paix, la cupidité incite un grand nombre d'hommes à devenir ses ennemis invétérés, bien que secrets. La seule façon de résister aux forces engendrées par l'égoïsme est de les dévoiler. Nous comptons sur vous pour démasquer tous ces adversaires, car nous ne pouvons lutter contre des ombres ni contre des rumeurs.

En même temps qu'elle constitue une menace constante pour l'avenir, l'accumulation des armements est également un fardeau écrasant qui paralyse tous les efforts faits en vue d'échapper à la dépression économique de l'heure actuelle et de reconstituer à nouveau l'armature ébranlée de notre civilisation. En ce moment de crise aiguë dans tous les pays, plus de soixante-cinq millions de francs ont été dépensés chaque jour pour la préparation de la guerre. Nous sommes lassés des

sacrifices toujours nouveaux qui nous sont réclamés en vue d'une œuvre de destruction; l'homme qui aura le courage de demander des sacrifices pour des fins constructives sera suivi avec enthousiasme. Seul un avenir pacifique peut racheter le passé et rendre justice à ceux qui ont donné leur vie dans l'espoir de mettre un terme à la guerre.

Une grande vision apparaît clairement aux yeux de cette génération: la vision de toutes les forces de l'humanité réunies en vue d'un seul but, en vue d'un ordre mondial nouveau, fondé sur la compréhension mutuelle et la bonne volonté internationale.

Nous comptons sur vous pour nous faire avancer, dès maintenant, d'un pas vers la réalisation de cette vision de paix. Ce n'est pas seulement pour nous-mêmes que nous plaçons, mais aussi pour les générations à venir. En tant que femmes et mères, la pensée de ce qu'une autre guerre signifierait pour nos enfants est le stimulant le plus actif qui nous incite à l'effort que nous faisons pour préserver leur vie d'un destin aussi néfaste.

Vous avez été choisis par vos Gouvernements respectifs comme Délégués à cette grande Assemblée, mais ce n'est pas au nom des Gouvernements seuls que vous parlez et agissez. Vous êtes responsables devant les peuples du monde. Au cours de ces semaines anxieuses pendant que vous appliquez toutes les forces de votre intelligence et de votre discernement aux problèmes complexes qui vous sont soumis, les peuples attendent; ils sont décidés à ce que, d'une façon quelconque, une voie vers la solution soit trouvée; ils frappent aux portes et demandent à être entendus. Ils vous conjurent de ne pas vous laisser détourner du dessein bien arrêté de libérer l'humanité du fardeau intolérable des préparatifs de guerre et de dissiper l'atmosphère de haine et d'insécurité qu'ils engendrent.

Nous n'ignorons pas les graves difficultés qui vous confrontent, ni l'écrasante épreuve à laquelle seront soumis votre patience, votre courage et votre bonne volonté. Mais des obstacles techniques, quelque formidables qu'ils puissent être, ne sont pas insurmontables s'il y a une volonté forte pour triompher, et nous croyons de tout cœur qu'il y a derrière vous un mouvement si puissant d'opinion publique que vos efforts ne doivent pas être et ne seront pas vains.

Nos prud'femmes genevoises

En compagnie de tous leurs collègues masculins, nos élus du 30 janvier ont prêté serment devant le Conseil d'Etat, avant d'être installés dans leurs fonctions; puis les différents groupes se sont organisés, répartissant les charges entre leurs membres.

Dans le groupe XI Patrons, notamment (carrières libérales, « sans profession », etc.), les cinq femmes nouvelles élues ont été mises à l'honneur par leurs dix collègues masculins, qui leur ont cédé toutes les places importantes avec une abnégation qu'il faudrait être terriblement naïves pour prendre au sérieux. Il n'est point besoin, en effet, d'être spécialement perspicaces pour discerner là une charmante petite manœuvre antiféministe, destinée à embarrasser les femmes en les mettant immédiatement en vedette dans des situations dont elles avaient d'abord à faire l'apprentissage. Combien plus sérieux et plus vraiment féministes ont été, voici

neuf ans, les Conseils de paroisses qui, lorsque les femmes y sont aussi arrivées pour la première fois, ne leur ont pas tendu le piège de charges auxquelles elles n'étaient point encore préparées, avec l'espérance de les y voir trébucher.

Mais, est-il besoin de le dire? nous avons confiance dans le savoir-faire et l'intelligence de nos élus pour déjouer cette mesquine combinaison, et prouver à MM. les juges prud'hommes du groupe XI Patrons, au cours des quatre années qui viennent, qu'en voulant jouer un mauvais tour aux femmes, ils ont compté... sans les femmes!

M^{lle} Emilie Gourd tient à exprimer ici ses meilleurs remerciements à toutes celles à Genève, en Suisse et à l'étranger, dont les messages, les lettres et les envois de fleurs à l'occasion de son accord de santé, l'ont infiniment touchée et consolée.

L'ouverture, puis la fermeture d'une maison spéciale à Genève.

Tant de bruits ont couru, des plus fantastiques aux moins bienveillants, sur les « préparatifs » d'un ordre très spécial — oui, vraiment, très spécial! — qui auraient été faits à Genève, pour offrir à ceux des membres des délégations à la Conférence qui en auraient éprouvé le besoin des joies, qui ne sont ni de l'ordre spirituel, ni de celui de la chasteté — et ces rumeurs suscitant des questions de nos amis de l'étranger, nous voudrions leur mettre ici, un point final.

Liquidons d'abord les rumeurs extraordinaires, selon lesquelles « on » aurait amené 300 femmes à Genève pour les besoins de la Conférence, ou encore « on » aurait décidé de rouvrir les maisons de tolérance fermées depuis sept ans bientôt, ou enfin qui assurait (cela c'était un journal français qui le publiait) que le « Conseil de la Ville » avait délibéré de l'ouverture d'une maison à l'enseigne du Plat d'Etain... Inutile de dire qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ces inventions. Nous pouvons d'autant mieux l'affirmer que, pour être absolument sûres de nos sources quand nous démentions, nous nous étions adressées au Département de Justice et de Police, dont le chef, M. le Conseiller d'Etat Fréd. Martin, nous avait répondu qu'il nous autorisait à déclarer en son nom que son Département était absolument décidé à continuer à faire appliquer la loi du 30 mai 1925 sur la moralité publique comme il l'a fait jusqu'à présent.

1 Nous publions ici les articles essentiels de cette loi:

Art. 1^{er}. — Sera puni d'emprisonnement pouvant s'élever jusqu'à deux ans, et en outre de l'interdiction des droits mentionnés à l'art. 12 Nos 1 et 2 du Code pénal pendant cinq ans au plus, celui qui d'une manière quelconque et en quelque lieu que ce soit, facilite ou provoque la prostitution d'autrui et en tire un profit direct.

Art. 3. — Tout tenancier d'un local servant habituellement à la prostitution sera passible d'un emprisonnement pouvant s'élever jusqu'à 3 mois et d'une amende jusqu'à 500 francs, ou de l'une de ces peines seulement.

Art. 4. — Lorsqu'il résultera d'un jugement que la prostitution s'exerce dans un établissement public quelconque, le Conseil d'Etat pourra en ordonner la fermeture immédiate.

qui fera sans doute plus fortes mes profondes convictions.

Mais voilà: messieurs les étudiants de Lausanne, jaloux sans doute de l'Action Française à la séance du Trocadero, ont fait un si long tapage que le public dut s'en aller sans voir la conférence.

Ce que j'ai vivement regretté. Je me réjouissais d'entendre, une fois de plus, que la suffragiste n'est point femme, qu'une sottise ambition dévoie son énergie, qu'en elle l'esprit tue le cœur (si on lui reconnaît de l'esprit), que ses disgrâces ont fait ses convictions, et quoi encore? Soit toutes les aimables choses que dit à des Suissesses le Suisse Pierre Grellet, et qui semblaient annoncer certains échos sur Keyserling.

Messieurs les étudiants n'ont point permis à la conférence.

Or, combien de ceux qui manifestèrent avec une si patriotique énergie ont lu Keyserling plus que moi? Plus que l'agent tout essoufflé de la bousculade, disant pourtant avec une douce bonhomie: « Ils n'ont point tout à fait tort! » Leur résolution d'ostracisme eut-elle des bases plus sérieuses qu'un seul article de journal?

Si j'aime en ces jeunes gens — qui savent le grec — l'ombrageuse susceptibilité qui les ont fait souffrir en cœur, je songe avec mélancolie au mot de Thémistocle, que je ne suis jamais qu'en français: *Frappé, mais écoute...*

La Gazette n'aurait-elle pas dû leur apprendre à écouter comme à siffler?

Lettre de Lausanne

Keyserling et les étudiants

On apprend toujours quelque chose à fréquenter ses ennemis, — ne serait-ce qu'à les connaître pour les combattre plus sûrement, et même avec quelque plaisir.

Peu de gens disent des Suissesses, de certaines Suissesses, plus de choses désobligeantes que n'en dit Pierre Grellet dans ses Chroniques politiques.

Peu de gens parlent des femmes suissesses, de certaines femmes suissesses, avec le mépris de Pierre Grellet dans ses Chroniques politiques.

Ce qui n'empêche pas la Gazette d'accueillir les Chroniques de Monsieur Pierre Grellet.

Ce qui n'empêche pas la fleur des étudiants lausannois d'applaudir Pierre Grellet, quand à telle séance d'O. et T. à la Cloche, Pierre Grellet aiguise sa verve aux dépens de nos députés.

Ce qui n'empêche point, moi suffragiste, de lire parfois Pierre Grellet (son *Casanova* notamment, — après les fameux *Mémoires*) et d'y apprécier l'homme de goût, et même de sens, et même d'esprit, que dissimulent ses stupides rengaines.

Et quand une antisuffragiste de valeur comme M^{me} Ferrero-Lombroso donne des conférences à Lausanne, je me plais à séparer de ses absurdes et inadéquates conclusions les notations psychologiques qui enrichissent ses ouvrages.

Et quand le comte de Keyserling se propose de nous dire *« L'Europe sauvée par les femmes, mais non par les suffragistes »*, — d'avance je souris, et me réjouis d'affronter un adversaire présumé

Je me sens triste. Parce que je ne puis sans réserve approuver nos étudiants. Ce serait là d'après Keyserling, « le sentiment le plus féminin » (d'où je n'ai pas perdu ma soirée). Car le plus profond désir de la femme « serait de rencontrer et d'exalter en l'homme les plus hautes valeurs humaines ». (La violence étant, plutôt que virile, « frivole ».)

Donc me voilà, de suffragiste, faite femme, puisque je ne puis voir des Zofingiens sans les désirer parfaits sans m'affliger qu'ils ne soient point parfaits.

Décidément, je lirai Keyserling, comme j'ai lu Pierre Grellet. J. FRIEDLI.

A travers les Expositions

M^{me} Hainard-Bécheard.
(Athènes, Genève.)

Ce n'est pas tous les jours que père, mère et fils exposent comme ici en même temps. Famille d'artistes, avec chacun son genre à lui.

M^{me} Hainard alterne paysages et portraits: église et maisons de Confignon derrière des arbres printaniers; expressifs portraits de son fils et de sa fille; verger où l'on sent l'épaisseur moelleuse de l'herbe; maison rose dans le Midi, qui respire la joie; paysage du Midi aussi, dont les arbres pâles — des oliviers, sans doute — se groupent avec une rare élégance aérienne; bords de l'Arve et, par derrière, le Salève dans un de ces jours où il s'étale à l'horizon gris, doux et terne... PENNELLO.

D'autre part, il est parfaitement exact que se parant du titre de « pension » (!!) une luxueuse maison de passe a été ouverte pen-quelques jours à la rue Massot, en plein quartier paisible et bourgeois des Tranchées. Pendant quelques jours seulement, mais qui ont suffi pour agiter l'opinion, aussi bien du public genevois que des délégations peu édifiées de se voir désignées par certaine presse comme étant la cause de cette innovation! Mais très rapidement, la police est intervenue, « la pension » a été fermée, et son personnel comme sa tenancière (une Française) expulsé. Remarquons ici que pour ne pas perdre de temps, ce n'est pas sur la base de la loi sur la moralité publique que cette intervention a eu lieu, mais pour fausses déclarations de location et infraction à la loi fédérale sur les auberges.

Espérons que cet exemple rapide aura suffi et que « la présence de tant de militaires à Genève » ne pourra plus allécher tenanciers et tenancières à inventer des combinaisons pour s'installer dans notre ville. Mais, du point de vue féministe qui est le nôtre, cette affaire ne contribue-t-elle pas à maintenir chez nos lectrices comme chez nous un sentiment d'humiliation à l'égard de cette ruée des forces de vice vers toute agglomération masculine, pour offrir de la chair féminine en pâture aux plus bas appétits?...

Autour de la Conférence du Désarmement

Le dîner des organisations féminines internationales.

Parmi toutes les manifestations qui ont accompagné la cérémonie de la présentation des pétitions, il convient de citer le dîner extrêmement brillant, organisé par les Associations féminines membres du Comité international pour le Désarmement, le 5 février, au Club International. Prédé par M^{me} Ramondt (Hollande), à qui il fut remis pour la Ligue Internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté un souvenir de la magnifique campagne menée par elle, il réunit plus de 200 convives, qui entendirent des discours des cinq femmes déléguées à la Conférence, ainsi que de M^{me} Puech (France) pour l'Association féminine pour la S. d. N., de Dr. Helene Weber (Allemagne), ancienne députée au Reichstag, et de Miss Dingman, présidente du Comité International féminin.

Un meeting contre la crise sino-japonaise.

Improvisé en 24 heures seulement par quelques organisations féminines internationales, ce meeting réunit cependant un nombreux public à la Salle Centrale le 3 février, sous la présidence de M^{lle} Gourd. On y entendit successivement le prof. Ruysen, secrétaire général de l'Union des Associations pour la S. d. N.; Dr. M. E. Luders (Allemagne), ancienne députée au Reichstag; la princesse Cantacuzène, présidente du Comité National des Femmes de Roumanie; M^{me} Duchêne (France), ancienne vice-présidente de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, et le Dr. Atkinson, qui représentait l'Alliance Universelle de l'Amitié entre les Eglises. Et les paroles prononcées là ont été certainement pour beaucoup un moyen de libérer leur conscience du poids insupportable qu'y font peser les événements d'Extrême-Orient.



Publications reçues

JEAN RUMILLY: *Les chevaliers de la Roulotte*. Editions Eugène Figuière, 166, boulevard Montparnasse, Paris.

C'est un historien des « pèlerins de la route », des tziganes connus sous de nombreux autres appellations, — un historien et un grand admirateur que M. Jean Rumilly. Son livre, illustré par Ed. Elzinger, fait vivre le lecteur avec ces éternels errants — peuple d'une vitalité surprenante, dont le sang ne s'est mêlé à aucun autre depuis des siècles et des siècles. Les bohémien, M. Rumilly les aime, les comprend, veut les faire aimer. Il sait en tous cas les rendre intéressants. M.-L. P.

Encore un dessin de Daumier, dont l'actualité frappe, hélas ! encore aujourd'hui.



Le Couronnement de la Paix

Cliché Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté.

Réunions diverses.

La place nous fait défaut pour énumérer ici toutes les réunions qui se sont échelonnées à Genève au cours de ces dernières semaines, et qui présentent un si vif intérêt pour nous autres femmes. Bornons-nous à mentionner le thé offert par le Comité des Associations féminines genevoises le 7 février, après-midi, à toutes celles que la remise des pétitions avait attirées à Genève, et où l'on entendit sous la présidence de M^{lle} Schatzel, Mrs. Ben Hooper (Etats-Unis) et M^{me} Freundlich députée au Parlement autrichien; le lunch du 11 février, présidé avec éloquence par M^{me} Schreiber-Krieger, députée au Reichstag, et où M. S. de Madariaga parla du désarmement, comme seul pouvait en parler l'ancien chef de la Section du Désarmement de la S. d. N.; la réunion offerte par Mrs. Corbett Ashby, le 12 février, au personnel de bureau de la délégation britannique à la Conférence pour permettre à ces jeunes filles de faire connaissance avec d'autres jeunes filles de Genève; le thé du 13 février pour l'inauguration de l'exposition des pétitions féminines, les réunions organisées par la Ligue des Femmes juives, l'Association des Femmes universitaires, etc., etc.

De Zurich, nous apprenons encore que la manifestation en faveur du désarmement du 8 février a eu grand succès, et que soit Dr. Bäumer (Allemagne), soit M^{me} Marcelle Capy (France), soit Miss Lathrop (Gde-Bretagne), remplaçant au dernier moment Mrs. Corbett Ashby empêchée, ont remarquablement défendu l'idéal de paix.

La collaboration des femmes à l'organisation de la paix

Memorandum du Comité féminin pour le Désarmement

(Suite et fin.)¹

Propositions concrètes.

A la lumière de ces considérations, nous nous permettons de soumettre les propositions suivantes:

¹ Pour la première partie de ce Memorandum, voir notre précédent numéro.

MARIE GEVENS: *La comtesse des digues*. Editions Victor Attinger, Paris-Neuchâtel).

Préfacé par Charles Vildrac, ce roman régional belge a une forte saveur de terroir qui en fait quelque chose d'à part et d'attirant. Si particulière, si étrange pour nous, la région de l'Escaut, avec ses cours d'eau qui subissent l'influence de la marée, avec ses polders, ses oseraies, ses inondations, malgré un système de digues scrupuleusement surveillé!

Et nous apprenons qu'en Flandre, il existe des associations de propriétaires intéressés au bon état de ces remparts qu'on dresse contre la puissance destructrice des eaux, et qu'elles ont un chef nommé « comte des digues ». M^{me} Gevens en a fait une comtesse, belle fille vigoureuse, qui est née dans ce pays des brumes et des marécages, qui l'aime profondément. Mi-paysanne, mi-bourgeoise, elle est d'une rectitude morale absolue: d'où la lutte sentimentale qui s'achèvera par un mariage heureux. Livre sain, où il y a du pittoresque et de la poésie.

M.-L. P.

EDOUARD SILVA: *La dernière gerbe*. Editions Figurière, Paris.

Des vers — une alternance un peu monotone d'alexandrins et de vers de huit syllabes. L'auteur recueille là des impressions de guerre, du grand espoir d'après guerre; il exprime ses doutes, l'appréhension des combats intérieurs. L'ironie amère fait place à l'espoir, à la foi. Passé, présent, — le passé surtout pour celui qu'on devine avancé sur la pente de la vie, des conseils à un petit-fils, tout ce qui fait ou a fait vibrer son cœur s'exprime dans ces pages.

M.-L. P.

1. Le Conseil devrait faire connaître aux gouvernements nationaux notre grand désir de les voir examiner s'il n'existe pas, dans leurs pays respectifs, des femmes capables de faire partie des délégations à la Conférence du Désarmement.

2. Etant donné les différences extrêmes qui existent dans le statut juridique des femmes des diverses parties du monde et en raison desquelles il est probable que, dans certains pays, les demandes émanant de femmes désirant participer à ces délégations ne recevront pas la considération qu'elles méritent, le Conseil devrait trouver un moyen d'atténuer cette grave inégalité.

3. Le Président de la Conférence devrait réserver une période définie au cours de la session plénière de la Conférence pour recevoir les pétitions et déclarations en faveur du désarmement qui ont été signées par des millions d'hommes et de femmes de tous les pays, et qui sont le témoignage de l'active propagande menée en faveur de la paix dans le monde entier, au cours des deux dernières années, par les organisations féminines.

4. Le Conseil devrait prendre acte du fait que pendant la Conférence du Désarmement, le Comité des organisations féminines internationales pour le désarmement siégera de façon constante à Genève et sera assisté par un Conseil consultatif composé de femmes d'un grand nombre de pays. Il est de la plus haute importance que ce Comité et le Conseil consultatif soient tenus constamment au courant des délibérations de la Conférence, afin de pouvoir informer leurs organisations constitutives, nationales et locales, de la marche des travaux. Afin de faciliter ce contact et d'aider le Comité du Désarmement à s'acquitter de sa tâche comme il convient, nous prions le Conseil de lui accorder les mêmes avantages qu'aux représentants des agences de presse et des journaux, à savoir:

- attribution d'un certain nombre de sièges marqués, réservés, et bien placés, dans la salle de conférence;
- admission au bénéfice des services ré-

Edmond PRIVAT, chargé de cours à l'Université de Genève: *Le choc des patriotismes*. Bibliothèque de philosophie contemporaine, Alcan, Paris. Prix: 15 ff.

Ce livre, nous dit son auteur, journaliste et conférencier très apprécié, est le fruit d'observations. Ayant publié des ouvrages sur l'histoire des insurrections polonaises, et une série d'enquêtes, parues dans *Le Temps*, sur les nationalités slaves d'Autriche-Hongrie pendant la guerre, M. Privat a, de plus, siégé comme expert à quatre assemblées de la Société des Nations, et a noté ses impressions.

A sa suite et avec un intérêt constant, le lecteur examinera les expériences faites; il tâchera de lire dans l'âme des peuples, et chemin faisant, il mesurera mieux l'illusion de tous les égoïsmes humains ou nationaux, et comprendra plus aisément comment il faut accomplir en ce monde sa tâche individuelle et collective.

L'âme nationale et sa formation, la vanité nationale et les formes variées qu'elle sait prendre, la vérité et la morale nationales, la dualité de la morale des nations (celle de paix et celle de guerre), la conscience de classe, les habitudes et les mystiques anciennes ainsi que les mystiques nouvelles... quelques-unes, parmi beaucoup d'autres, des questions d'importance vitale que traite Edmond Privat.

Et méditons un peu sur ce paragraphe des conclusions de son livre si intéressant et si sincère: « Jusqu'ici la responsabilité d'un homme se limitait à sa conduite individuelle. Une conscience morale collective étendra ces limites. Il faudra songer, non seulement aux injustices qu'on commet tout seul, mais à celles qu'on commet en groupe, et à celles qu'on laisse faire aux autres et dont on profite. » J. V.

gulariers de documentation et du service établi par la Section d'Information (communiqués, etc.) pour la presse; c) accès au Secrétariat dans les mêmes conditions que la presse.¹

Nous croyons que ces quatre propositions fournissent le moyen d'élargir et de renforcer la collaboration des femmes à la Conférence du Désarmement.

Un nouveau vote de la Chambre française en faveur du suffrage féminin

Dans le vote de surprise, intervenu le nuit du 12 au 13 février à propos de la réforme électorale, la Chambre française a de nouveau réaffirmé ses convictions suffragistes, en introduisant comme un article de cette réforme l'électorat politique féminin, à l'écrasante majorité de 318 voix contre 1.

Comme tout ceci serait facile et beau s'il n'y avait pas l'inébranlable barrière du Sénat à surmonter, barrière qui, une fois de plus, va s'interposer sur le chemin du progrès. Hélas! ...

La Journée des Pétitions

(Suite de la première page.)

Venons-en à la remise de nos propres pétitions. Comme on le sait, appel avait été fait à l'honneur des femmes suisses pour contribuer à donner à cette cérémonie son caractère imposant par la participation de représentantes de toutes les parties de la Suisse. Et qu'il soit dit ici à notre honneur que nombreuses ont été celles qui ont répondu à cet appel, et que de presque partout les Sociétés féminines avaient envoyé des délégations qui se sont véritablement senties les représentantes de leurs sœurs d'autres pays.

Le rendez-vous avait été donné au Palais Eynard, le matin à 9 heures. Une foule compacte s'y pressait parlant anglais, français, allemand... mais bientôt tout s'organise, les 56 pays s'alignent suivant l'ordre alphabétique, chaque pays ayant droit à quatre représentantes, et chaque organisation internationale membre du Comité féminin de Désarmement à une représentante. Des écharpes avec les noms des pays et des organisations, et des brassards blancs avec le mot *Pax* permettent de s'orienter. En groupes, nous traversons le jardin des Bastions, et arrivons au Bâtiment Electoral, siège des séances plénières de la Conférence, dans le hall d'entrée duquel se trouvaient les pétitions disposées en amoncellement et dont chacune de nous reçoit un paquet. La signataire de ces lignes, étant chargée de représenter l'Argentine, portait sous son bras un paquet muni de cette inscription: *Coleccion de Peticiones recojidas bajo los auspicios de la Liga nacional de las Mujeres evangelicas en la Republica Argentina*; d'autres étaient munies de paquets de signatures japonaises aux élégants caractères, etc.; mais toujours nous sentions battre à travers ces feuilles de papier le cœur des femmes et des mères d'autres pays réclamant la paix et la sécurité pour leurs enfants. La Suisse était représentée par trois membres de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, à laquelle revient dans notre pays tout l'honneur de la collecte des signatures: M^{me} C. Ragaz, M^{me} Lejeune, et M^{lle} Honegger, ainsi que par M^{lle} Dr. Schatzel, présidente du Comité genevois pour le Désarmement.²

Les portes de la salle de la Conférence s'ouvrent, et notre cortège, à la tête duquel se trouve Miss Dingman, la présidente du Comité féminin pour le Désarmement, accompagnée de Miss Courtney, vice-présidente, et de M^{lle} Rosa Manus, secrétaire, s'avance lentement le long du couloir jusqu'à la tribune présidentielle. M. Henderson, après avoir ouvert de trois coups de marteau cette séance solennelle, nous salue en quelques phrases bienveillantes, et donne presque immédiatement la parole à Miss Dingman, qui prononce le discours d'une très haute inspiration, dont nous publions le texte plus haut,

¹ Nous pouvons informer nos lecteurs que ces dernières demandes ont reçu un accueil favorable, et que, sous des conditions strictement délimitées, des représentantes accréditées des Organisations féminines internationales membres de ce Comité jouissent de facilités quant à des places à la Conférence, à l'obtention de documents, etc.

(Réd.)

² Nous nous permettons ici une petite rectification à l'article de notre confrère, qui indique pour le quatrième poste le nom de M^{lle} Zellweger. Or, la veille déjà, les organisatrices avaient estimé que ce poste revenait de droit à M^{lle} Schatzel, qui non seulement a beaucoup travaillé pour recueillir des signatures à Genève, mais surtout qui s'est dépensée sans compter à la tête du Comité local, contribuant ainsi à rendre possibles ces manifestations du 6 février. (Réd.)

et qui remet au Président de la Conférence une adresse sur parchemin contenant les textes et les chiffres de signatures de chaque pétition. Et alors commence devant la tribune présidentielle notre défilé de femmes, que Miss Courtney et M^{lle} Manus appellent en indiquant le nom de chaque pays et le total des signatures qui y ont été recueillies. Défilé combien imposant, émouvant, évocateur de tant d'efforts et d'espérances, heures inoubliables pour les membres de la Conférence aussi bien que pour nous, voulons-nous le croire.

Afin d'associer à l'esprit de cette journée un public beaucoup plus étendu que le nombre forcément restreint des déléguées autorisées à accéder dans la salle, les Associations féminines genevoises avaient prévu d'autres manifestations encore. Tout d'abord, une excellente installation radiophonique au Kursaal permit de suivre dans le détail tous les discours prononcés durant cette matinée (et que nous entendimes, nous, du haut des tribunes, où des places nous avaient été réservées) et le soir surtout eut lieu un meeting féminin d'une rare ampleur. La vaste salle de la Reformation était pleine à craquer. Une délicieuse ronde d'écolières portant les drapeaux de nos 56 pays ouvrit la séance sur l'air si connu de Jaques-Dalcroze:

Si tous les enfants du monde
Voulaient se donner la main...

déculpant ainsi au cœur de chaque femme et de chaque mère l'ardeur de la lutte contre l'horreur de la guerre; puis Mrs. Clara d'Arcis, qui présidait cette Assemblée, remercia les membres du Comité féminin qu'elle présentait à ce vaste public, en excusant les absentes, et notamment M^{lle} Gourd. L'envoi d'un télégramme à M. Briand, pour lui exprimer le regret de toutes de ce qu'il ne pût pas assister à cette journée à Genève, fut décidé. Priront ensuite la parole: M^{me} Ragaz, vice-présidente de la Ligue de Femmes pour la Paix et la Liberté, qui raconta les expériences faites lors de la récolte de signatures pour la pétition; M^{lle} Zellweger, qui parla de la tâche des femmes suisses pour la paix; M^{me} Adele Schreiber, députée au Reichstag, qui fit une grande impression en traitant ce sujet: *La politique internationale et les femmes*; et enfin, M^{me} Malaterre-Sellier, dont l'éloquence et l'inspiration presque prophétiques soulevèrent des tonnerres d'applaudissements sans fin, en appelant à la guerre sacrée contre la guerre toutes les femmes, toutes les mères de tous les pays. Digne fin d'une journée inoubliable, dont aucune de nous ne pourra jamais perdre de vue la portée et l'engagement moral qu'elle a impliqué pour nous.

D.

(Adaptation française.)

Le tuteur général et les femmes

Depuis bien des mois, le Grand Conseil du canton de Genève avait devant lui un projet de loi instituant un poste de « tuteur général », qui se rapprocherait passablement des fonctions de cet ordre remplies en Suisse allemande par les « *Jugendämter* », le nombre toujours croissant des tutelles et leur éparpillement entre trop de mains bénévoles ayant rendu indispensable cette création, à laquelle nous ne pouvons qu'applaudir.

Depuis bien des mois également, plusieurs de nos organisations féminines genevoises (pour préciser: l'Association pour le Suffrage, l'Union des Institutrices primaires, et celle des Institutrices d'écoles enfantines) avaient demandé à la Commission du Grand Conseil que la loi stipulât que ce poste pût être rempli par une femme. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup ici sur les concours infiniment précieux qu'une femme de cœur, de tact, et d'expérience, pourrait apporter à la collectivité en remplissant professionnellement cette fonction; et bien que, selon la fiction juridique que ce qui n'est pas défendu est permis, donc que si la loi ne défend pas que ce poste soit confié à une femme, rien n'en empêcherait une de le remplir, nous avons pensé qu'il était bien préférable de préciser nos droits au lieu de les laisser dans le vague.

L'autre jour, au Grand Conseil, en deuxième débat, M. le député Albarot s'est fait notre porte-paroles, en présentant cet amendement, qui a été accepté. Mais, en troisième débat, notre Parlement cantonal est revenu en arrière à la demande de M. Perréard (radical); M. Meyer de Stadelhofen (catholique), qui aime à se déclarer féministe dans les cas qui lui conviennent seulement, a dépeint au Grand Conseil effaré les inconvénients sérieux qu'il pourrait y avoir à charger une femme des fonctions de tuteur général, et M. Fréd. Martin, conseiller d'Etat, a cru